

LA PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES S'ENGAGE DANS UNE DÉMARCHE QUALITÉ QUAL-E-PREF

À votre écoute pour progresser !

Les démarches d'amélioration de la qualité du service public occupent **une place essentielle** dans la **politique de modernisation de l'action publique et d'amélioration de l'accueil des usagers**.

La préfecture des Alpes-Maritimes est soucieuse d'apporter aux citoyens des services de qualité dans le cadre des démarches administratives.

Afin de garantir la qualité de l'accueil et d'améliorer sa relation générale avec les usagers, la préfecture offre : ***des conditions d'accès adaptées aux besoins des usagers, des informations fiables et actualisées notamment via le site Internet, des points d'accueil numérique accessibles et organise chaque année des enquêtes de satisfaction.***

La préfecture s'engage également dans la communication d'urgence en cas d'événement majeur.



NOS ENGAGEMENTS QUALITÉ :

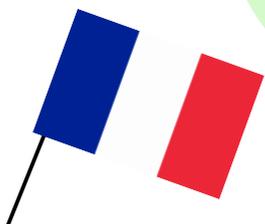
NOUS VOUS ACCUEILLONS
AVEC COURTOISIE ET
EFFICACITÉ

NOUS OPTIMISONS
L'ACCESSIBILITÉ ET LE
CONFORT DE NOS
LOCAUX

NOUS AMÉLIORONS
NOTRE COMMUNICATION
EN CAS D'ÉVÉNEMENT
MAJEUR

NOUS NOUS
ENGAGEONS A VOUS
RÉPONDRE DANS LES
DÉLAIS ANNONCÉS

NOUS NOUS
ENGAGEONS À
PRENDRE EN COMPTE
VOS SUGGESTIONS ET
RÉCLAMATIONS



@prefet06



Préfet des Alpes-Maritimes

Site internet : <https://www.alpes-maritimes.gouv.fr>